

Formation continue 2020-2021 | Volet multirégional

Enjeux reliés au droit d'auteur et à la diffusion numérique en illustration

Durée : 6 heures

Date et heures : Lundi et mardi, 22 et 23 février 2021 de 9h à 12h

Coût : 45,99\$

Veuillez noter que la **valeur réelle** de cette formation est de 543\$

Offre : 8 participants

Lieu de formation : En ligne sur la plateforme Zoom

Formatrice : Maître Sophie Préfontaine

Description

Nouvelle formation

Les œuvres que vous créez, dans la mesure où elles remplissent certains critères, bénéficient d'une protection en vertu de la Loi sur le droit d'auteur. À cet égard, quels sont vos droits (et ceux des autres !), les moyens de mieux les protéger ainsi que les conséquences et les recours possibles en cas d'utilisations non autorisées de vos créations, notamment dans l'univers numérique ? Quelles sont les obligations et les responsabilités des fournisseurs de services et des utilisateurs qui ont recours aux plateformes d'échange et de diffusion de contenus au regard des œuvres protégées par le droit d'auteur ?

Cette formation d'une durée de six (6) heures vous donnera des clés de compréhension relativement aux particularités liées aux droits d'auteur dans un contexte de création artistique, de publication et de diffusion traditionnelle et numérique d'œuvres au sens de la Loi sur le droit d'auteur.

Objectifs spécifiques

- ✓ Cerner les enjeux de la diffusion de contenu à caractère artistique ;
- ✓ Distinguer différentes notions relatives à la propriété intellectuelle, au droit à l'image et au droit à la vie privée ainsi qu'à la liberté d'expression ;
- ✓ Mieux connaître les mécanismes de prévention et de réparation en cas d'utilisation non autorisée de contenus ;
- ✓ Implanter de bonnes pratiques dans la diffusion de contenu notamment dans l'univers numérique.

Moyens pédagogiques

La méthodologie utilisée dans le cadre de la formation repose principalement sur la transmission d'informations, étude de cas et de connaissances théoriques ainsi que sur la mise en application pratique de ces connaissances par le biais d'activités pédagogiques. De plus, les participants sont invités à participer à l'apprentissage commun en témoignant de problématiques vécues et en partageant leurs réflexions au regard de la thématique de la formation.

Plan sommaire de la formation et méthodologie

- ✓ Preamble
- ✓ Cadre juridique et notions théoriques de base en matière de propriété intellectuelle applicable au secteur de l'illustration
 - Droits d'auteur
 - Marques de commerce
- ✓ Aspects juridiques de la diffusion d'œuvres artistiques dans la sphère numérique et sur les médias sociaux
- ✓ Cadre juridique et notions théoriques de base en matière de droits de la personnalité
 - Droit à la réputation
 - Droit à la vie privée
 - Droit à l'image
- ✓ Litiges et recours
- ✓ Gestion des risques, mécanismes de prévention et précautions au regard de la propriété intellectuelle et des droits de la personnalité

Clientèle cible

Le projet donne priorité aux illustrateurs émergents (catégorie de membres talents émergents d'IQ). Une vérification sera faite auprès des illustrateurs qui s'inscrivent et qui ne sont pas membres d'Illustration Québec. Nous considérons également la possibilité que des illustrateurs professionnels veuillent faire une mise à niveau, voir où ils en sont et quels éléments ils peuvent améliorer, ajouter dans leur pratique. À ce moment-là, ils seront jugés au cas par cas.

Formatrice



SOPHIE PRÉFONTAINE évolue dans le milieu des arts et de la culture depuis près de 20 ans. En 2004, après avoir occupé différentes fonctions de production et de gestion auprès du Théâtre de la Ville, des Productions Micheline Sarrazin, de la Compagnie Marie Chouinard et des Deux Mondes, cie de théâtre, elle devient membre du Barreau du Québec puis agit à titre d'avocate plaidante au sein du contentieux du ministère de la Justice du Québec. En 2008, le Regroupement québécois de la danse la charge de réaliser les Grands Chantiers de la danse et les Seconds États généraux de la danse professionnelle du Québec. De 2010 à 2012, elle est la directrice générale de la Fondation Jean-Pierre Perreault, un

organisme voué à la mise en valeur du patrimoine chorégraphique de danse contemporaine et actuelle québécoise.

Combinant sa passion pour les arts et le droit, Me Préfontaine oriente sa pratique dans le domaine de la culture et des communications en matière de droits d'auteur, contrats, relations de travail ainsi qu'en gestion et en gouvernance d'organismes et d'entreprises à vocation culturelle. En plus de sa pratique, Me Préfontaine dispense des formations et poursuit des études de cycles supérieurs en droit des nouvelles technologies de l'information. Elle est présidente du conseil d'administration de la Télécommunautaire Laurentides-Lanaudière et du CPE des Rives. Elle participe également aux travaux du Comité de travail en culture de la MRC des Laurentides, sa région d'adoption.

Sophie Préfontaine est l'auteur de l'ouvrage *Le testament artistique. L'art de tirer sa révérence, un guide pratique pour l'élaboration de dispositions testamentaires visant le legs d'un patrimoine de nature artistique à l'intention d'artistes œuvrant en danse* (éd. Fondation Jean-Pierre Perreault). Elle a également codirigé l'Enquête sur la succession aux postes de direction générale et artistique dans les OBNL culturels au Québec réalisée par le Groupe de recherche sur les organismes à but non lucratif, communautaires ou culturels (maintenant sous l'égide d'IDEOS) à HEC Montréal.

Crédit photo: Martine Doyon

Avec la participation financière de
Québec 

